



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation internationale

Question au Gouvernement n° 439

Texte de la question

SITUATION INTERNATIONALE

Mme la présidente . La parole est à Mme Valérie Rossi.

Mme Valérie Rossi . Depuis son investiture, nous vivons au rythme des déclarations et des projets de Donald Trump, dont les accents expansionnistes, y compris vis-à-vis de territoires européens, rejoignent dans l'idéologie le projet impérialiste de Vladimir Poutine à l'encontre de l'Ukraine. Après avoir épousé la rhétorique du Kremlin et lui avoir concédé plusieurs de ses buts de guerre, après avoir voté aux côtés de la Russie et de la Corée du Nord aux Nations unies, après avoir fait preuve d'une hostilité et d'une violence verbale sans précédent envers le président Zelensky, dont nous réaffirmons ici la légitimité, le président Trump a ordonné, cette nuit, la suspension de toute aide militaire américaine à l'Ukraine jusqu'à ce que le gouvernement de Kiev démontre « un engagement de bonne foi en faveur de la paix ».

Mais de quelle paix parle-t-on ? De la paix version Donald Trump, c'est-à-dire une paix rapide, conclue aux conditions de Poutine et au service des intérêts des États-Unis ? Cette capitulation de l'Ukraine ne viserait *in fine* qu'à la dépecer de ses territoires et de ses richesses.

Le président du groupe socialiste l'a rappelé hier : nous souhaitons une paix juste et durable, aux conditions de l'Ukraine. Celle-ci ne sera possible que si la France et l'Europe renforcent leur soutien. Il y va de la protection du peuple ukrainien et de la défense de notre vision du monde.

Quelles seront les conséquences de ce chantage d'une rare brutalité sur la tentative de médiation menée par les Européens ? Comment, dans ce contexte, l'Europe compte-t-elle se réaffirmer comme une puissance diplomatique et politique, dotée d'une voix qui porte à l'international ?

À quarante-huit heures d'une réunion cruciale pour l'Europe, cette annonce de Trump intervient au moment du dévoilement d'un plan de réarmement qui promet de mobiliser près de 800 milliards pour la défense européenne. Quelle part sera destinée à placer les Ukrainiens dans un rapport de force le plus favorable pour eux ? Quelle part sera consacrée à renforcer les capacités des États membres ? Quelle position sera soutenue par la France vis-à-vis de l'utilisation de ces fonds ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères* . Voici en effet que, dans la nuit de lundi à mardi, du fait de la suspension de l'aide américaine, l'Ukraine a perdu l'un des soutiens qui lui a permis, depuis trois ans, de tenir tête avec beaucoup de courage et d'héroïsme à son envahisseur, l'une des plus grandes armées du monde.

Notre responsabilité d'Européens et notre devoir devant les Français nous obligent à faire tout notre possible, comme l'a dit le premier ministre, pour permettre à la résistance ukrainienne de tenir le front. Cette ligne de front, ne l'oublions pas, est la première ligne de défense de l'Europe et de la France.

Mais notre responsabilité et notre devoir, c'est aussi de tout faire pour ne jamais nous trouver à nouveau dans une situation qui nous oblige à nous en remettre aux États-Unis d'Amérique pour assurer notre sécurité. C'est tout l'objet du sommet européen qui se tiendra jeudi et au cours duquel sera discuté et décidé un plan massif de 800 milliards d'euros pour financer la défense des pays européens.

Mais si nous voulons parvenir à nous passer définitivement de l'aide américaine, pour nous-mêmes comme pour l'Ukraine, nous devons consentir à des efforts et revoir notre modèle car rien ne sera facile. Soit nous l'acceptons et nous pourrions espérer préserver notre indépendance et notre liberté, soit nous y renonçons et nous prenons le risque d'être vassalisés ou asservis.

Nous sommes désormais face à un choix : les efforts et la liberté ou bien le confort et la servitude.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Rossi](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 439

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 mars 2025